

République Française
Département LOIRET
Syndicat Mixte de Gestion du



COMPTE RENDU

du

Comité Syndical

SÉANCE du

12 mars 2025.

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars, à dix-huit heures, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Centre de Formation d'Apprentis Est Loiret de Montargis, s'est réuni au pôle de la section mécanique à Villemandeur, sous la présidence de Monsieur MOREAU Philippe, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par écrit aux Conseillers Syndicaux le six mars deux mille vingt-cinq.

Présents :

Monsieur MOREAU Philippe, *Président*, Mesdames et Messieurs : LEVEILLE Edwige, 1^{er} Vice-Présidente, Monsieur DELATRE Jacques-Eric 2^{ème} Vice-Président, AMALAL Anas 3^{ème} Vice-Président, ANCILE Adama, 4^{ème} Vice-Présidente, ABRAHAM Baudouin, SOW Fatimata, GODEY Eric, PROCHASSON Arlette, LORENTZ Gérard, STARTCHENKO Sylvie, SIMON Patrice, JAHIER Pascale, DAUX Dominique, CHARBONNIER Sandrine, ROGNON Isabelle, BULIK Nadine, ROUCHETTE Maurice, BESSE Gérard, RUDTMANN Isabelle, DEPRUN Alain, COLOMER Pascal, GAUDY Christophe, MONIN Ghislaine, PETIAU Xavier.

Excusés :

Monsieur : NOZIERES Thierry.

Pouvoirs :

Madame GROENEWEG Elizabeth a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Philippe.
Madame MARTIN Valérie a donné pouvoir à Monsieur DELATRE Jacques-Eric.

Absents : Mesdames et Messieurs : BOURILLON Christian, NOZIERES Thierry, HOUDRE Sylviane, MONCEL Hugues, VERHULST Marie-Charlotte, GOULET Angélique, DUCARDONNET Alexandre, DEMATTEI Isabelle, POUTIER Michel, FERRIER Julien, DE TERMMERMAN Pascal, KASSA Wondwossen.

Nombre de membres

En exercice :	43
Présents :	25
Votants :	27

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des remarques sur le compte rendu de la dernière réunion du 23 octobre 2024.

Le compte rendu est **APPROUVE** à l'unanimité.

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur AMALAL Anas.

Arrivée à 18h10 de Monsieur LORENTZ Gérard.

Ordre du jour (Objets des délibérations) :

- ✓ Création d'une section « Éco-construction »,
- ✓ Ouverture du poste Accueil,
- ✓ Délibération « Fêtes et cérémonie »,
- ✓ DOB,
- ✓ Convention de prolongation bail « Pôle Automobile »,
- ✓ Points par délégation
- ✓ Informations/Questions diverses.

1- Création d'une section « Eco-construction ».

A la suite de la cessation d'activité du CNCP, opportunité d'ouverture d'un Pôle « Métiers de la construction durable / matériaux biosourcés ».

Le conseil d'Administration de Territoires et Développement a acté l'acquisition de l'ensemble immobilier, dénommé « Maison Feuillette », à Montargis, 69 bis rue des Déportés et Internés de la Résistance, d'une surface d'environ 380 m² sur un terrain d'environ 2.014 m² en vue d'une location au CFA EST LOIRET pour une durée de douze années pour un montant de 45k€ HT avec la gratuité la première année.

Formations :

- ⊕ Chargé de projet énergie et bâtiment durable,
- ⊕ Ouvrier en Ecoconstruction,
- ⊕ Formation pro-paille.

Objectifs de développement :

- ⊕ FC (Formation Continue) déjà existant,
- ⊕ CA (Contrat d'Apprentissage),
- ⊕ Mutualisation des services avec le CFA,
- ⊕ Trois niveaux de Formation de 3 à 7 jusqu'en 2028.

Les membres du CS ont reçu la note d'opportunité, l'exposé de la stratégie d'ouverture de cette nouvelle section, l'analyse du Budget prévisionnel.



Le Conseil Syndical autorise Monsieur le Président à signer la convention de bail, avenants éventuels et tous documents afférents à ce dossier et à acter la création de la section Ecoconstruction.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

2- Ouverture de Poste.

	*Postes à créer	Jeudi 10/12/2024 à Poste révisé 17/07/2022	Effectivement pourvu titulaire précis TC ou TNE	Effectivement pourvu contractuel	*Postes non pourvus
Fonction Administrative					
Catégorie A	Attaché	2	2	2	0
Catégorie B	Redacteur	2	2	2	0
Catégorie C	Ajouté Administratif principal de 1ère classe	2	2	2	0
Catégorie C	Ajouté Administratif	1	1	1	0
	Total 5ème administrative	5	5	5	0
Fonction Technique					
Catégorie C	Ajouté technique principal de 1ère classe	2	2	2	0
	Total 5ème technique	2	2	2	0
Fonction Culturelle					
Catégorie C	Ajouté de patrimoine principal de 1ère classe	2	2	2	0
	Total 5ème culturelle	2	2	2	0
Fonction Animation					
Catégorie B	Animateur principal de 1ère classe	2	2	2	0
	Total 5ème animation	2	2	2	0
Fonction DES ENFES (Formateur)					
Catégorie B	Coordinateur Pédagogique	0	0	0	0
Catégorie B	Coordinateur principal d'éducation	0	0	0	0
Catégorie B	Formateur (C20)	2	2	2	0
Catégorie B	Formateur (C20)	2	2	2	0
Catégorie B	Formateur (C20)	2	2	2	0
Catégorie C	Assistant d'éducation	2	2	2	0
Catégorie C	Coordinateur en formation professionnelle	2	2	2	0
Catégorie C	Chargé qualité	2	2	2	0
Catégorie C	Chargé de maison	2	2	2	0
Catégorie C	Developpeur commercial	2	2	2	0
S.A.					
Catégorie B	Formateur (C20)	0	0	0	0
	Total non affectés	0	0	0	0
	TOTAL GENERAL	33	37	37	0

Monsieur le Président donne la parole à Madame LEVEILLE Edwige, qui expose le tableau des effectifs et demande l'ouverture de trois postes ; un poste pour la vie scolaire à Villemandeur, un poste pour l'accueil à Montargis et un poste de vie scolaire pour la Maison Feuillette.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité.

3- Délibération « Fêtes et cérémonie ».

Monsieur Le Président donne la parole à Monsieur AMALAL Anas, qui expose à l'assemblée l'obligation de faire une délibération au compte « 6232 -Fêtes et Cérémonies » demandé par la Trésorerie.

Il demande à l'assemblée de bien vouloir approuver la délibération citée ci-dessus :

Objet : Délibération de principe – Dépense à imputer au compte « 6232 – Fêtes et Cérémonies ».

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son articles D.167-19,

Vu la demande du Trésorier Principal,

Il est désormais demandé aux Collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption par le Conseil Syndical d'une délibération de principe précisant les principales caractéristiques des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies ».

Il est donc proposé aux membres du CS de prendre en charges au compte 6232 les dépenses suivantes :

- ✓ D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies, tels que par exemple les décorations de Noël, illumination, cocktails servis lors de cérémonies (remise des diplômes).
- ✓ Le règlement des factures de sociétés et prestation liés à leurs prestations ou contrat.
- ✓ Location de salle, photographe.
- ✓ Les frais d'annonce, de publicité et parutions liées à la remise des diplômes.

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité la Délibération « Fêtes et Cérémonies ».

4- Débat d'orientation Budgétaire.

Dans un délai de deux mois précédant le vote du budget, un débat a lieu au Comité Syndical, sur les orientations budgétaires suivant l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales.

Ce débat a pour objectif d'introduire une discussion sur la stratégie financière et budgétaire du Syndicat Mixte de Gestion du CFA EST LOIRET dans le cadre de la préparation du budget 2025 ainsi que d'informer sur la situation Financière de la collectivité.

Le débat d'orientation budgétaire tient compte d'éléments exogènes. Conditionnant en grande partie la capacité financière de la collectivité au travers du contexte macro-économique et réglementaire, l'impact de la loi des finances sur le budget des collectivités locales.

Les principales orientations qui seront retenues dans le budget présentent la rétrospective 2024 et la perspective 2025.

Résultat prévisionnel de fonctionnement :

2024	80 357 €	2025	1 009320 €
-------------	-----------------	-------------	-------------------

Résultat prévisionnel d'investissement :

2024	649 619 €	2025	1 492 330 €
-------------	------------------	-------------	--------------------

Monsieur le Président MOREAU Philippe indique que compte tenu des deux résultats. Le financement des investissements équilibrés sans recourir à l'emprunt. Il propose de ne pas répartir le résultat de fonctionnement sur le compte d'investissement.

Niveaux d'épargne Brute et Nette :

	CA 2023	CA 2024
1 Excédent de fonctionnement reporté N-1	68237€	1035153€
2 Recettes réelles de fonctionnement	4115121€	3055526€
3 Sous-total Recettes de fonctionnement (sauf 42-43)	4261355€	4194210€
4 Dépenses réelles de fonctionnement (sauf 23-042-043)	2632858€	2901271€
5 Marge brute ou épargne de gestion (lignes : 3 moins 4)	1628497€	1292939€
6 Frais financier DF chapitre 66	0 €	0€
7 Epargne brute (lignes : 5 moins 6)	1628497€	1292939€
8 Capital de la dette DI chapitre 16	0 €	0 €
Epargne nette (Lignes : 7 moins 8)	1628497€	1292939€

Pôles Métiers		Rentrée académique 2023/2024		Rentrée académique 2024/2025		2023/2024	Evolution en % par rapport N-1
Sections		Situation au 13/12/2023	Situation au 31/12/2024	Evolution en %	Situation au 31/12/2023		
Coiffure / Soins de la personne	CAP 1 Coiffure	20	21	5,00%	20	5,00%	
	CAP 2 Coiffure	23	15	-34,78%	23	-34,78%	
	M.C.C.C.C	1	6	500,00%	1	500,00%	
	BP 1 Coiffure	13	4	-69,23%	13	-69,23%	
	BP 2 Coiffure	6	10	66,67%	6	66,67%	
	CAP 1 ESTH		5	NS		NS	
	CAP 1 AEPE	6	6	0,00%	6	0,00%	
	CAP 2 AEPE	9	12	33,33%	9	33,33%	
	T.P.A.D.V.F	2	1	-50,00%	2	-50,00%	
	Commerce / Gestion	CAP 1 Equipier polyvalent	40	33	-17,50%	40	-17,50%
CAP 2 Equipier polyvalent		30	27	-10,00%	30	-10,00%	
Bacpro Commerce seconde		10	9	-10,00%	10	-10,00%	
Bacpro Commerce Première		19	32	68,42%	19	68,42%	
Bacpro Commerce Term		17	13	-23,53%	17	-23,53%	
BTS 1 CCST		3	3	0,00%	3	0,00%	
BTS 2 CCST		0	4	#DIV/0!	0	#DIV/0!	
BTS 1 GPME		7	8	14,29%	7	14,29%	
BTS 2 GPME		8	9	12,50%	8	12,50%	
BTS 1 MCO		18	17	-5,56%	18	-5,56%	
BTS 2 MCO		16	14	-12,50%	16	-12,50%	
BTS 1 NDRC			4	NS		NS	
BACHELOR RDC		2	4	100,00%	2	100,00%	
BACHELOR RDO		1	NS		NS		
Automobile	CAP 1 MVA	28	26	-7,14%	28	-7,14%	
	CAP 2 MVA	25	24	-4,00%	25	-4,00%	
	Bacpro MVA seconde	16	11	-31,25%	16	-31,25%	
	Bacpro MVA Première	19	26	36,84%	19	36,84%	
	Bacpro MVA Term	10	20	100,00%	10	100,00%	
	CAP 1 CA	18	12	-25,00%	18	-25,00%	
	CAP 2 CA	12	12	0,00%	12	0,00%	
	CAP PA	2	12	500,00%	2	500,00%	
	CQP TCM/AT AVA	7	4	-42,86%	7	-42,86%	
	CAP 1 AN MVA	12	10	-16,67%	12	-16,67%	
	Prepa app 2023 / E2C 2024	0	0	#DIV/0!	12	-100,00%	
	397	415	4,53%	409	1,47%		

NS Non Significatif

Résultats analytiques par section :

	Pôle Automobile	Pôle Coiffure- Esthétique	Pôle Commerce	Pôle services à la Personne
Dépenses	1 256 360,20	547 280,03	1 087 679,89	212 836,19
Recettes	1 418 660,27	536 926,68	1 123 295,70	111 547,71
Résultat	160 819,54	- 11 831,90	34 137,26	- 102 767,03

	2022	2023	2024*
ETP	29	32	43
CA (2020: 1 504 997€)	2 241 697 €	2 786 057 €	3 110 160 €
Nbre Apprentis (2020: 246)	318	392	415
Taux d'encadrement	10,96	12,25	9,65
Cout Apprenti	7049 €	7107 €	7494 €

* Ouverture de 3 nouvelles formations en 2024 ce qui explique une baisse du Tx d'encadrement.

Monsieur le Président MOREAU Philippe donne la parole à Monsieur GONTARD Fabrice qui annonce la création du Groupe Prospective au sein du CFA EST LOIRET.

Objectifs :

1. **Anticipation des besoins du marché :** Analyser les tendances économiques et les besoins en compétences des entreprises locales pour adapter les formations proposées.
2. **Innovations pédagogiques :** Intégrer des méthodes d'enseignements modernes et adaptées aux nouvelles technologies et aux attentes des apprenants.
3. **Partenariats :** Etablir des collaborations avec des entreprises, des universités et d'autres CFA pour enrichir l'offre de formation.
4. **Suivi et évaluation :** Mettre en place des indicateurs pour évaluer l'efficacité des formations et le taux d'insertion professionnelle des apprentis.

Etapes de création :

1. **Diagnostic initial :** Réaliser un état des lieux des formations actuelles et des attentes des entreprises.
2. **Constitution d'une équipe :** Former une équipe pluridisciplinaire impliquant des formateurs, des responsables pédagogiques et des experts en prospective.
3. **Collecte de données :** Utiliser des enquêtes, des études de marché et des analyses sectorielles pour recueillir des informations sur les tendances.
4. **Développement d'une stratégie :** Elaborer un plan stratégique basé sur les données collectées, définissant les priorités et les actions à mener.

5. **Mise en œuvre et communication** : Lancer les initiatives envisagées tout en communiquant sur les changements et les nouvelles offres de formations auprès des parties prenantes.
6. **Suivi et ajustement** : Evaluer régulièrement les résultats et ajuster les actions en fonction des retours d'expérience et des évolutions du marché.

Monsieur le Directeur GONTARD Fabrice précise que cette démarche permettra au CFA EST LOIRET de rester en phase avec les évolutions du marché du travail et d'assurer une formation pertinente et adaptée aux besoins des apprenants et des entreprises.

Monsieur le Président MOREAU Philippe reprend la parole pour les perspectives 2025.

L'objectif du nombre d'effectifs sera de 450 apprenants :

- *Ouverture Bac Pro Carrosserie
- *Ouverture section Eco construction
- *Ouverture Esthétique
- *Evolution de nos titres suivant l'évolution de lois comme le CAP « petite enfance » qui devra monter en puissance au niveau du diplôme comme « Educateur jeune enfant ».
- *Le CFA vient d'être recensé sur le site Apprentissage CFA du CNFPT, pour l'année 2025.

Un recrutement d'un cadre administratif B est en cours afin d'assurer une qualité de services compte tenu de l'évolution du chiffre d'affaires.

Les domaines pour le pôle de Villemandeur ont estimé le bien à 1334 k€. Après négociation le vendeur accepterait une offre à 1 650 K€. Un dossier de subvention avec les frais a été déposé auprès de la région à la hauteur de 50%.

L'étude d'opportunité pour l'ouverture de l'école de la 2nd chance est validée mais l'absence de budget reporte cette ouverture en 2026 au mieux. Monsieur le député de la circonscription a déposé une question auprès de la Ministre concernant le projet d'E2C porté par le CFA EST LOIRET pour obtenir une réponse négative, La Ministre a souligné la qualité de notre étude ce qui nous laisse un espoir pour 2026....

Le transfert de l'antenne de Nogent à Montargis à l'été 2025 après les travaux.

Dossier de financement pour l'antenne de Gien à la hauteur de 50% a été déposé et non de 100% comme espéré lors d'une réunion avec le Maire et le Président Bonneau.

Monsieur le Président MOREAU Philippe continue le débat d'orientation budgétaire.

Dépenses de fonctionnement :

Pour l'année 2025 les dépenses prévisionnelles de fonctionnement qui seront inscrites au budget seront de 3 611 K€ (N-1 : 3 331 K€ +8.4%).

Charges générales : 986 K€ (+2.10% vs Budget)

- Location immobilière : 200 K€
- 1^{er} équipement : 80 K€
- Energie : 81 K€
- Organisme Formation : 50 K€
- Maintenance : 90 K€
- Mobilité : 40 K€

Charges du personnel : 2 158 K€ (+7.90% vs Budget)

- Le chapitre des dépenses du personnel représente le poste le plus important du fait de la nature de l'activité du CFA.
- Recrutement du DAF et ouverture d'une nouvelle section.

Tableau de synthèse des dépenses prévisionnelles de fonctionnement.

	BP 2024	Réel 2024	BP 2025
011	983 K€	804 K€	986 K€
012	2000 K€	1981K€	2158 K€
022	0 K€	0 K€	0 K€
042	209 K€	208 K€	300 K€
65	135 K€	94 K€	135 K€
66			0 K€
67	3 K€	14 K€	30K€
68	1 K€	1 K€	1 K€
Total	3331 K€	3104 K€	3611 K€

Recettes de fonctionnement :

Pour l'année 2025 les recettes de fonctionnement qui seront inscrites au budget seront de 3 611 K€ (N-1 : 3 331 k€ +8.4%).

Les principaux postes de recettes seront ;

- Participation Etat : 50K€ (CAP 1 an MVA)
- Participation Région : 200 K€
- Participation Communes : 200 K€
- Contribution OPCO : 2 012 K€

Tableau de synthèse des recettes de fonctionnement.

	BP 2024	Réel 2024	BP 2025
002	1035 K€	1 035 K€	1 121 k€
013	63 K€	57 K€	66 K€
042	50 K€	41 K€	55 K€
070	22 K€	3 K€	23 K€
073	0 K€	0 K€	0 K€
074	2160 K€	3071 K€	2328K€
075	1 K€	15 K€	15 K€
077	0 K€	3 K€	3 K€
Total	3331 K€	4 225 K€	3611 K€

Dépenses d'investissement.

Pour l'année 2025 les dépenses prévisionnelles d'investissement qui seront inscrites au budget seront de 1 492 K€ (N-1 : 998 K€ + 49.49%). Les principaux postes d'investissement seront :

AUTOMOBILE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention
Pôle Auto-Ponçage	486 K€	OPCO Mobilité	Oui	243 k€ accordés
Véhicules pédagogique-Zone Diagnostic-IT	127 K€	OPCO Mobilité	Oui	76 k€ en attente
ENFANCE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Aménagement Montargis	610 K€	Région Centre	oui	305 k€ accordés
ESTHETIQUE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Aménagement	54 K€	Région Centre	oui	26 k€ en attente

TOUTES SECTIONS	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention
Aménagement + IT	173 K€	Région Centre	Oui	97 k€ en attente
Matériel Handicap	4 K€	OPCO EP	Oui	2 k€ accordés

COIFFURE	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Tablette salon	6 K€	OPCO EP	oui	3 k€ accordés

TOUTES SECTIONS	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Aménagement Gien	316K€	Région	Non	En attente de 174 k€
TOUTES SECTIONS	Cout investissement	Organisme de subvention	Budgété	Subvention validée
Achat Villemandeur	1805 K€	Région	Non	En attente de 902 k€

Recettes d'investissement.

Pour l'année 2025 les recettes Prévisionnelles d'investissement qui seront inscrites au budget seront de 1 492 K€ (N-1 : 998 K€ + 49.49%)

Les principaux postes de recettes seront :

- Solde d'investissement reporté de 750 K€
- Subvention en attente conditionnant l'investissement de 300 K€.
- Dotation, (FCTVA) 80 K€
- Subvention actée de 360 K€

Tableau de synthèse de dépenses prévisionnelles d'investissement.

	BP 2024	Réel 2024	BP 2025
040	50 k€	41 k€	55 k€
20	20 k€	0k€	20 k€
21	928 k€	425 k€	1417 k€
27	0 k€	0 K€	0 K€
Total	698 K€	466 K€	1492 K€

Le conseil Syndical **APPROUVE** à l'unanimité le débat d'orientation budgétaire.

5- Convention de prolongation bail « Pôle automobile ».

Monsieur le Président MOREAU Philippe annonce que suite à la création de la zone de ponçage qui nécessite des modifications de structure avec une garantie décennale de l'entreprise qui va réaliser les travaux.

Le propriétaire la SCI Foncière, nous demande sous forme d'avenant la prolongation de notre bail de 3 ans.

Avenant qui a été annexé à la convocation le 06 mars 2025.

Question de Monsieur LORENTZ Gérard : C'est un bail commercial il n'y aura pas d'indemnité en cas d'achat ?

Monsieur Moreau Philippe précise que non, mais va se renseigner auprès de l'AML.

Monsieur le président a une réponse du service juridique qui lui a confirmé qu'il n'y aura pas d'indemnité à verser en cas d'achat du bâtiment.

Après délibération le Conseil Syndical autorise Monsieur Le Président MOREAU Philippe a signer la convention, avenants éventuels et tous documents afférents à cet avenant.

6- Points par délégation.

Monsieur Le Président laisse la parole à Madame ANCILE Adama à la suite du retour de la DREETS. Elle revient sur les points de vigilance qui nous ont été demandés : un suivi de la comptabilité analytique, des drapeaux Français et Européens à toutes les entrées du CFA, et les frais du 1^{er} équipement qui ne doivent pas dépasser les 500 € par apprentis.

Le courrier lève toutes les mises en demeure, sauf pour le 1^{er} équipement ou nous devons faire un remboursement, un contrôle sera fait courant 2025 pour la comptabilité analytique.

Le président donne la parole à Madame LEVEILLE Edwige, qui précise que le recrutement du DAF nécessite un autre entretien qui aura lieu le 27 mars.

Monsieur AMALAL Anas annonce la date de la journée porte ouverte qui aura lieu le 29 mars 2025 de 8h30 à 13h30.

Monsieur DELATRE Jacques-Eric précise que la commission travaux se réunira le 13 mars 2025 pour le dépouillement des travaux de Montargis.

Monsieur Le Président MOREAU Philippe demande s'il y a des questions, il n'y a pas eu de questions.

Séance levée à 19 heures 51.

Le Président,

Le secrétaire de séance,

Philippe MOREAU

AMALAL Anas.

20.03.25

